



## Publiez

- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LDLlegales84@vauclusematin.com

**VAUCLUSE**  
matin

Le Journal d'Annonces  
Légales de référence

Tarif de référence stipulé  
dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022  
soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonceurs sont informés que, conformément  
au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012,  
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds  
de commerce concernés et publiées dans les journaux  
d'annonces légales, sont obligatoirement mises en  
ligne dans une base de données numérique centrale.  
www.actulegales.fr

### AVIS

#### Avis au public



#### Direction Départementale de la Protection des Populations

#### Avis de consultation du public

#### Installations classées pour la protection de l'environnement

Il est procédé à une consultation du public sur la demande d'enregistrement déposée par la société BERGIER VALORISATION concernant une installation de traitement de matériaux de carrières et de déchets inertes et une station de transit de matériaux et déchets inertes situées lieu-dit « La Plaine de la Garrigue » sur la commune de VAUGINES (84160).

La consultation d'une durée de 4 semaines est ouverte en mairie de Vaugines du **lundi 04 novembre 2024 au lundi 02 décembre 2024 inclus**.

Pendant la durée de la consultation, le dossier est tenu à la disposition du public en mairie de Vaugines située 3, Place de la Mairie, lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Les observations du public peuvent être consignées sur le registre de consultation tenu à sa disposition en mairie de Vaugines. Le public peut également faire parvenir ses observations avant la fin du délai de consultation directement à Monsieur le préfet de Vaucluse à l'adresse suivante :

Les services de l'Etat en Vaucluse -DDPP-SPRT« consultation du public - BERGIER VALORISATION » 84905 AVIGNON cedex9  
Ou par courriel à l'adresse suivante :

ddpp-consultations@vaucluse.gouv.fr,  
en précisant en objet : « consultation du public-BERGIER VALORISATION ».

À l'issue de la consultation du public et de la réception des avis des conseils municipaux de Vaugines, Cucuron et Cadenet, le préfet de Vaucluse pourra :

- prononcer un refus d'enregistrement ;
- édicter des prescriptions complémentaires particulières ;
- décider que la demande d'enregistrement sera instruite selon les règles de procédure prévues par les dispositions de la sous-section 2 de la section 1 du code de l'environnement ;
- prendre un arrêté préfectoral d'enregistrement (autorisation simplifiée).

L'autorisation simplifiée est délivrée par le préfet de Vaucluse dans un délai de cinq mois à compter de la recevabilité du dossier. Ce délai peut être prorogé de deux mois.

Le présent avis sera affiché en mairies de Vaugines, Cucuron et Cadenet, sur le lieu de réalisation du projet et sur le site internet de l'Etat en Vaucluse : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr).

431353500

#### Enquêtes publiques

### VILLE D'ORANGE

#### Enquête publique unique modification n°3 et révision allégée n°1 du PLU

Par arrêté n°80 du 04/10/2024, M le Maire d'Orange a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique unique relative à la révision allégée n°1 et à la modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Orange du lundi 04 novembre 2024 à 9h00 au vendredi 06 décembre 2024 à 12h00, soit pendant 33 jours consécutifs.

Par décision n° E24000066 / 84 en date du 25 juin 2024, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Madame Justine DESFOUR, fonctionnaire territoriale, en qualité de commissaire enquêteur et Madame Florence REARD, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour conduire l'enquête publique unique relative à la révision allégée n°1 et à la modification n°3 du PLU.

Le siège de l'enquête est l'hôtel de communauté, 307 avenue de l'arc de triomphe 84100 Orange.

La Ville d'Orange est responsable des procédures de révision allégée n°1 et de modification de droit commun n°3 du PLU. Elle est représentée par son Maire, Monsieur Yann BOMPARD (Hôtel de Ville, Place Clémenceau 84100 Orange). Le service urbanisme est compétent pour donner des renseignements sur les projets de révision allégée n°1 et de modification n°3 du PLU.

La procédure de révision allégée n°1 du PLU a été prescrite par délibération n°078/2024 du 06/02/2024 du conseil municipal afin de créer un secteur de taille et de capacité limitées en zone agricole du PLU permettant le développement de l'activité de minoterie située route de Rochemaure.

La procédure de modification de droit commun n°3 du PLU a été prescrite par arrêté municipal n°09/2024 du 12/02/2024 avec pour objectifs d'actualiser la liste des emplacements réservés, créer des protections paysagères, actualiser le règlement de la zone agricole, apporter des modifications au règlement écrit et graphique ainsi qu'à l'orientation d'aménagement Les Veyrières pour accompagner les projets et pour promouvoir le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Les procédures ne sont pas soumises à évaluation environnementale (avis conformes de la MRAe PACA

n°CU-2024-3648 du 26/04/2024 et n°CU-2024-3672 du 24/05/2024 puis délibérations du Conseil Municipal en date du 18/06/2024).

Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre des observations à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront disponibles pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 04/11/2024 à 9h00 au vendredi 06/12/2024 à 12h00, à l'hôtel de communauté 307 avenue de l'arc de triomphe 84100 Orange, aux jours et heures habituels d'ouverture (excepté les jours fériés), à savoir du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00. Un ordinateur sera mis à disposition du public.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site <https://www.ville-orange.fr/> durant toute la durée de l'enquête.

Chacun pourra ainsi prendre connaissance des différents éléments du dossier et consigner éventuellement ses observations :

-sur le registre d'enquête publique unique tenu à la disposition du public au service urbanisme de la ville d'Orange situé à l'hôtel de communautés 307 avenue de l'arc de triomphe 84100 Orange (aux jours et heures d'ouverture au public et exceptés les jours fériés) ou,

-par courrier adressé à Madame le commissaire enquêteur, par voie postale ou déposé en en mairie d'Orange, Hôtel de Ville, Place Clémenceau 84100 ORANGE ou,

-par courrier électronique adressé à Madame le commissaire enquêteur à l'adresse suivante: [ads@ville-orange.fr](mailto:ads@ville-orange.fr)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique unique auprès de la Mairie d'Orange.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales au service urbanisme de la ville d'Orange à l'hôtel de communauté, 307 avenue de l'arc de triomphe, aux dates et heures suivantes : Lundi 4 novembre 2024 de 9h00 à 12h00 ; Mercredi 27 novembre 2024 de 13h30 à 17h00 et Vendredi 6 décembre 2024 de 9h00 à 12h00.

Toute contribution reçue après le vendredi 06/12/2024 à 12h00 ne sera pas recevable.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à Monsieur le Maire le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairie d'Orange et sur le site Internet <https://www.ville-orange.fr/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

431291500

### VIES DES SOCIÉTÉS

#### Augmentations de capital

### ENTREPRISES DE PROVENCE

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 912500 euros  
Siège social : 851 Chemin des Serres  
84290 LAGARDE PAREOL  
819 859 133 RCS AVIGNON**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2020, il résulte que le capital a été augmenté de 12 500 euros pour être porté à 925000 euros, par l'apport en numéraire.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence  
Ancienne mention Capital 912 500 Euros  
Nouvelle mention Capital 925 000 euros  
Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

Pour avis,

431512700



## Marchés publics

Agir en proximité  
avec les acheteurs publics et privés

Publication des procédures  
Plateforme de dématérialisation

Votre contact : Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com